Réf. Farde e-Assemblées : 2685799

N° OJ : **9**

Projet d'Arrêté - Conseil du 01/12/2025

Objet : Culture.- Subsides spécifiques à plusieurs associations.- Montant total 11.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations ;

Vu les crédits prévus à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2025;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 11.500,00 EUR à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2025 aux associations suivantes et répartis comme suit :

1) 5.000,00 EUR à l'asbl Théâtre National de la Communauté française de Belgique pour la production et la réalisation des œuvres dans le cadre du projet de Centre d'Art au home Sainte-Gertrude;
2) 5.000,00 EUR à l'asbl Le P'tit Ciné pour le Festival du cinéma "En Ville" 2026;
3) 1.500,00 EUR à l'asbl Brussels Art Week pour le Rendez-vous - Brussels Art Week.

Annexes :